

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE POUILLON (LANDES)  
Séance du 14 novembre 2024**

**Présents** : M Gilles LAHITTE 1<sup>er</sup> Adjoint ; Mme Marie-Josée SIBERCHICOT 2<sup>ème</sup> Adjointe ; M Thierry LE PICHON 3<sup>ème</sup> Adjoint ; Mme Régine TASTET 4<sup>ème</sup> Adjointe ; M Pierre FLORIMONT 5<sup>ème</sup> Adjoint ; Mme Corinne TASTET 6<sup>ème</sup> Adjointe ; M Michel LALANNE ; M Jacques BOURRETERE ; M Jean-Bernard NASSIET ; Mme Magalie CAZENAVE ; M François LASSERRE ; Mme Diane LACHERAY ; M Gabriel AFONSO ; Mme Sandrine DARRICAU-DUFAU ; M Philippe DUROSOY ; M Henri LASSERRE ; Mme Isabelle GILARDOT ; M Jean LALANNE

**Excusé(s)** : Mme Pascale VOGT

**Procurations** :

M Patrick VILHEM à Thierry LE PICHON  
Mme Mathilde DUBECQ à Mme Corinne TASTET  
M Jean-Luc FREUCHET à M Gilles LAHITTE  
M Bruno TRAVERT à M Jean-Bernard NASSIET

**Secrétaire de séance** : Corinne TASTET

**Dél 2024 11 065 : Création d'un poste d'animateur principal 2eme classe**

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Considérant** qu'il est souhaité de recruter un agent pour occuper le poste de responsable du Service Enfance Jeunesse et Sports et Entretien et exercer les missions suivantes :

- Coordination et mise en place des activités des services scolaires, péri-éducatives et périscolaires dans le cadre du projet éducatif global de la collectivité en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs.
- Encadrement, organisation et supervision des services et des équipements rattachés aux services.
- Gestion du personnel du service, formations professionnelles, gestion des plannings, conduite des entretiens professionnels.
- Gestion des budgets relatifs aux services.
- Gestion de l'entretien et de l'utilisation des équipements et bâtiments communaux.
- Coordination et conduite de projets sportifs durant le temps scolaire (intervenant pédagogique éducation nationale), et éducateurs sportifs au profit d'associations.
- Développement du service « Enfance Jeunesse & Sports ».
- Responsable de la formation secourisme de la collectivité.
- Gestion de la piscine municipale (Bassins extérieurs / 6 mois par an)

**Sur ces considérations, il est proposé à l'assemblée :**

- de créer un poste d'animateur principal 2eme classe à temps complet pour exercer les missions susmentionnées, l'agent sera rémunéré en référence à la grille indiciaire prévue pour son grade.

- de mettre à jour le tableau des effectifs.
- d'inscrire au budget communal les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents recrutés sur ces emplois.
- d'autoriser Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- **de créer** un poste d'animateur principal 2eme classe à temps complet pour exercer les missions susmentionnées, l'agent sera rémunéré en référence à la grille indiciaire prévue pour son grade.
- **de mettre** à jour le tableau des effectifs.
- **d'inscrire** au budget communal les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents recrutés sur ces emplois.
- **d'autoriser** Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

**Pour extrait certifié conforme, POUILLON, les jours, mois et an susdits.**

La secrétaire de séance,  
Corinne TASTET.



Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,  
Gilles LAHITTE.

